

M. Howard: J'aimerais consacrer quelque temps à exprimer un point de vue au sujet de l'OTAN. J'ai toujours quelque peu envisagé d'un mauvais œil notre participation à l'OTAN, à cause de la structure de cet organisme et du fait que, depuis des années, il repose presque uniquement sur une base militaire ou, comme on l'appelle, de représailles nucléaires massives. Les choses en sont là, en réalité, depuis 1954.

Si je me souviens bien, le parti libéral était au pouvoir lors de l'établissement de l'OTAN et de la mise en vigueur de l'article II stipulant que l'OTAN pourrait être un organisme international qui s'occuperait de l'expansion économique des divers pays de l'OTAN. Bien qu'on ait vaguement parlé de cette question, aucune mesure concrète n'a été prise afin de faire de l'OTAN un organisme qui n'ait aucune fin militaire, mais qui s'intéresse à la collaboration et à l'activité économique, sauf certaines allusions des délégués qui ont assisté à la conférence parlementaire annuelle de l'OTAN. Les délégués de tous les partis de la Chambre ont assisté à ces conférences et ont constaté que les délégués parlementaires des autres pays se sont à maintes reprises préoccupés vivement de la nécessité de transformer l'OTAN en un organisme de collaboration et d'expansion économique ou, du moins, que sa participation s'étende au domaine économique. Il y a peut-être quinze ans... l'OTAN célébrera cette année son 15^e anniversaire...

L'hon. M. Martin: L'anniversaire tombe le 4 de ce mois-ci.

M. Howard: Le ministre m'informe, et je l'en remercie, que le 15^e anniversaire de l'OTAN aura lieu dans quelques jours, soit le 4 avril. En adhérant à l'OTAN, le Canada escomptait bien que cet organisme pourrait servir à favoriser l'expansion économique parmi ses divers membres, mais jusqu'à présent, nous n'avons rien accompli dans ce sens, sauf pour ce qui est des conférences de parlementaires, et on n'a tenu aucun compte de leurs recommandations. J'estime que c'est déplorable. Je suis de ceux qui croient que le plus grand danger que présentent les pays communistes pour le monde occidental découle de la puissance économique et non de la force militaire. Il y a quelques années, vers 1957, le prix de l'aluminium a fléchi énormément sur le marché mondial. Le programme d'expansion à Kitimat, dans ma propre circonscription, a été réduit et la production de l'aluminium a diminué en Amérique du Nord et dans l'ensemble du monde occidental. Il a fallu ensuite un an et demi ou deux pour se rendre compte de ce qui s'était passé, notamment que l'Union soviétique avait en fait envahi les marchés mondiaux avec de

[L'hon. M. Martin.]

l'aluminium qu'elle vendait à un prix dérisoire par rapport au prix mondial de l'époque; et le Royaume-Uni, qui en importait, a acheté de l'aluminium russe. Cette initiative a fait baisser le prix mondial et donné lieu en Occident à une régression économique dans cette industrie. L'Union soviétique avait agi de la sorte pour une raison bien particulière, non pas qu'elle ait eu des excédents d'aluminium mais elle voulait en faire baisser le prix pour pouvoir acheter tous les stocks excédentaires des autres nations occidentales à un prix inférieur à celui qui avait cours à l'époque sur le marché mondial. Voilà qui montre bien le tort que les nations communistes peuvent causer à l'économie de l'Occident, par suite de mesures d'ordre économique plutôt que militaire.

Je vois que le secrétaire d'État hoche la tête. J'espère qu'en raison de ses nombreuses années à la Chambre, de son prestige et de son expérience, qu'il s'agit d'un signe d'approbation. J'ai encore plus confiance que j'en aurais normalement d'être dans la bonne voie.

Vu les circonstances, il me semble que nous devons nous assurer que l'OTAN est un organisme qui travaille à l'avantage commun des pays qui en sont membres. J'estime que cet avantage doit découler directement de l'activité économique et de la collaboration. Il est vrai qu'il existe des zones de libre-échange, les Six et les Sept, l'Organisation de coopération et de développement économique, et le reste. Mais tous ces organismes ont été surimposés aux divers pays membres de l'OTAN et il me semble que, pour donner à l'article 2 tout son sens, il faut en pousser l'application plus loin.

Le Canada est très bien placé pour recommander cela car, même si nous avons des ogives nucléaires sur notre sol, nous ne sommes pas une puissance nucléaire. Nous ne produisons pas d'armes nucléaires et j'espère que personne n'a songé à nous en faire produire. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas un pays assez puissant, nous n'avons pas l'argent qu'il faut; c'est peut-être la seule chose qui nous empêche de le faire. Je le répète, nous ne sommes pas une puissance nucléaire à l'heure actuelle et, étant donné le prestige dont nous jouissons, nous devrions insister auprès des autres pays de l'OTAN afin de transformer celle-ci en un organisme de développement de tous les pays membres. C'est le vœu que je formule. Le ministre aussi, bien sûr. Et le premier ministre, car il est un de ceux à qui on doit l'article II de la charte de l'OTAN. Je suis sûr qu'il n'y a personne à la Chambre qui ne soit pas d'accord avec l'idée que l'OTAN devrait servir au développement économique des divers pays membres,